

Le compostage

La Ville de Gradignan encourage le compostage via la mise à disposition de composteurs individuels gratuits en lien avec Bordeaux Métropole.

Le compostage, c'est quoi ?

C'est la transformation des déchets organiques (épluchures, feuilles mortes, herbe coupée...) en un terreau très riche pour les jardins et les plantations. 30% de ce que vous mettez dans les ordures ménagères peut être composté !

Le compostage c'est surtout


- › 30% d'ordures ménagères en moins à jeter
- › 30% de poubelles en moins à transporter
- › 30% de déchets ménagers en moins à incinérer

Avec le compostage, rien ne se perd, tout se transforme !

Comment obtenir son composteur individuel gratuitement ?

Auprès de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole distribue gratuitement des composteurs (plastiques) :

- › En point relais
- › En livraison à domicile
- › Pour cela, il faut habiter Gradignan et s'inscrire en ligne pour récupérer son composteur sur bordeaux-metropole.fr/composter 

Auprès de la mairie de Gradignan

La Ville de Gradignan distribue également gratuitement des composteurs (bois) à ses habitants :

- › Prendre rendez-vous au 05 56 89 21 80 ou par mail 
- › Puis se présenter au Centre Technique Municipal (14 rue de Réмора), muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

• Attention, la Ville ne rembourse pas le composteur.


➤ Attention, la ville ne récupère pas le compost.




À noter : sans rendez-vous, aucun retrait de composteur individuel ne sera possible.

CONTACT

Contact composteurs

 05 56 89 21 80

 Courriel



MAIRIE DE GRADIGNAN
Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex

Téléphone :
+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :
» le lundi de 13h à 19h
» du mardi au vendredi de 8h à 16h
» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)